

A pair of hands is shown from the bottom, cupping a glowing incandescent lightbulb. The lightbulb is the central focus, emitting a warm, yellowish glow that illuminates the hands and the surrounding blue background. The hands are silhouetted against the light, with fingers gently supporting the bulb from below.

Les dirigeants face aux enjeux environnementaux et de développement durable

Sondage publié à l'occasion de l'Université de la Terre, les 18 et 19 octobre 2008



- Echantillon :** Echantillon de **401 dirigeants de grandes entreprises françaises** (PDG, DG, DGA, membres des Codir, DRH, Dir Com, Dir Mktg ou Dir Dév. Durable) représentatif des **6000 plus grandes entreprises françaises** (entreprises de **plus de 200 salariés**).
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille de l'entreprise et secteur d'activité) après stratification par région.
- Mode de recueil :** Les interviews ont eu lieu **par téléphone** sur le lieu de travail des dirigeants interrogés.
- Dates de terrain :** Du **8 au 12** septembre 2008

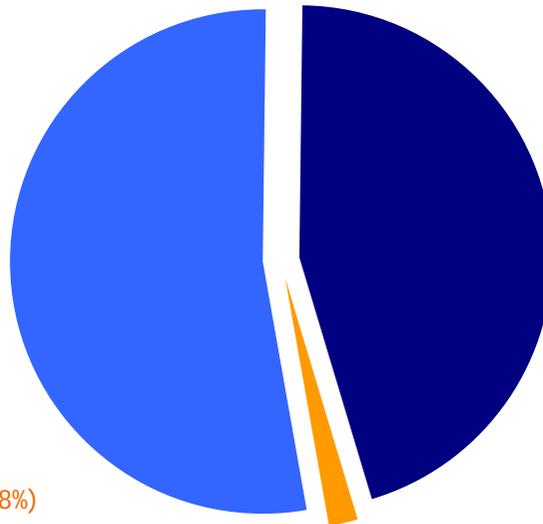
La compatibilité "écologie-économie"

Question : Selon vous, pour une entreprise en général, entre le Développement Durable et la protection de l'environnement d'une part, et les objectifs de rentabilité et de croissance économique d'autre part, diriez-vous ... ?

Il est possible de trouver un juste équilibre où les deux projets peuvent cohabiter de manière satisfaisante

53%

- ▲ PDG, DG, DGA, Cadre dirigeant (68%)
- ▲ Ressources humaines, DAF, gestion, achats (62%)



Non seulement c'est possible mais le développement durable peut même contribuer à augmenter la rentabilité de l'entreprise

45%

- ▲ Fonction : Développement durable, environnement, qualité (55%)
- ▲ Présence d'une personne en charge du développement durable (54%)
- ▲ ... avec un budget dédié (63%)

Ce sont deux choses très incompatibles, quasiment impossibles à concilier a priori

2%

Les nouveaux enjeux

Question : Pour chacun des points suivants, dites-moi si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord ?

Ceux qui réussiront à saisir les opportunités de ces nouveaux enjeux environnementaux seront les leaders de demain



Les cartes vont se redistribuer, certains se démarqueront en étant mieux capables d'innover et de faire face à la période de transition



Les nouveaux enjeux environnementaux modifient les rapports de force sur votre marché



% TOTAL OUI

■ Tout à fait ■ Assez ■ Peu ■ Pas du tout ■ Nsp

L'influence sur la stratégie

Question : Je vais vous citer différentes phrases, pour chacune d'elles vous me direz si elle s'applique tout à fait, assez, peu, pas du tout à votre entreprise en particulier. Cela s'applique tout à fait, assez, peu ou pas du tout à votre entreprise ?

% TOTAL OUI

■ Tout à fait □ Assez ■ Peu ■ Pas du tout □ Nsp

Vous considérez au sein de votre entreprise qu'il est stratégiquement très important d'être bien noté par les agences de notation



▲ Secteur activité : BTP (85%)

▲ Présence d'une personne en charge du DD (91%)

La protection de l'environnement est un sujet de discussion fréquent à l'intérieur de votre entreprise

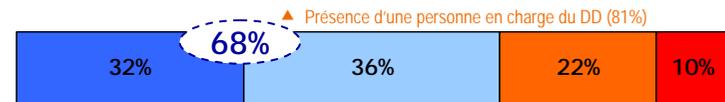


Ces enjeux environnementaux sont désormais systématiquement intégrés à toute réflexion stratégique, marketing ou communication de l'entreprise



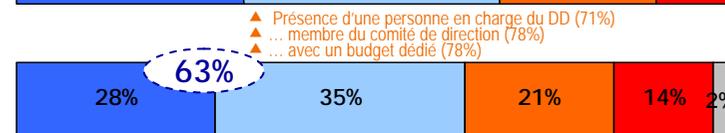
▲ Présence d'une personne en charge du DD (85%)

Pour l'activité de votre entreprise, l'enjeu environnemental est un enjeu majeur pour préserver et augmenter vos parts de marché et vos rentabilités



▲ Présence d'une personne en charge du DD (81%)

La politique sociale ou environnementale de vos fournisseurs rentre désormais en ligne de compte pour l'attribution des marchés et appels d'offre

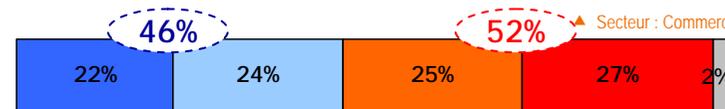


▲ Présence d'une personne en charge du DD (71%)

▲ ... membre du comité de direction (78%)

▲ ... avec un budget dédié (78%)

Certes, tout le monde parle d'environnement, mais sur votre(vos) marché(s) cela n'a pas vraiment impacté la demande de vos clients

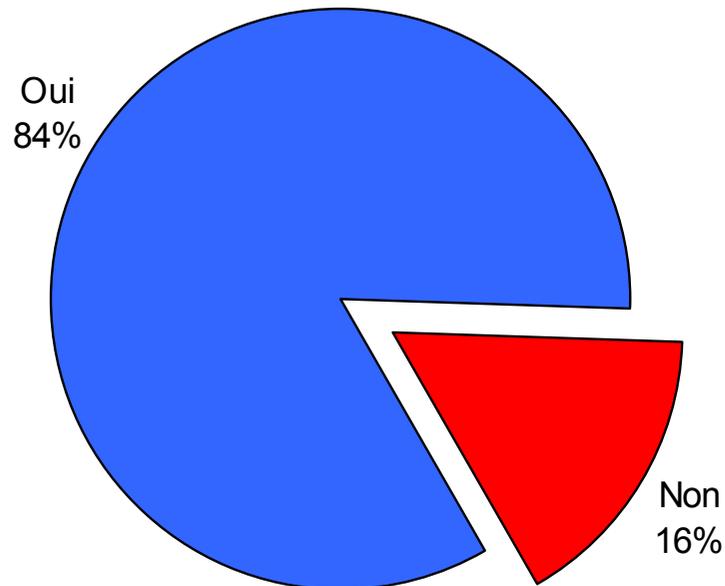


▲ Secteur : Commerce (61%)

L'implication des entreprises

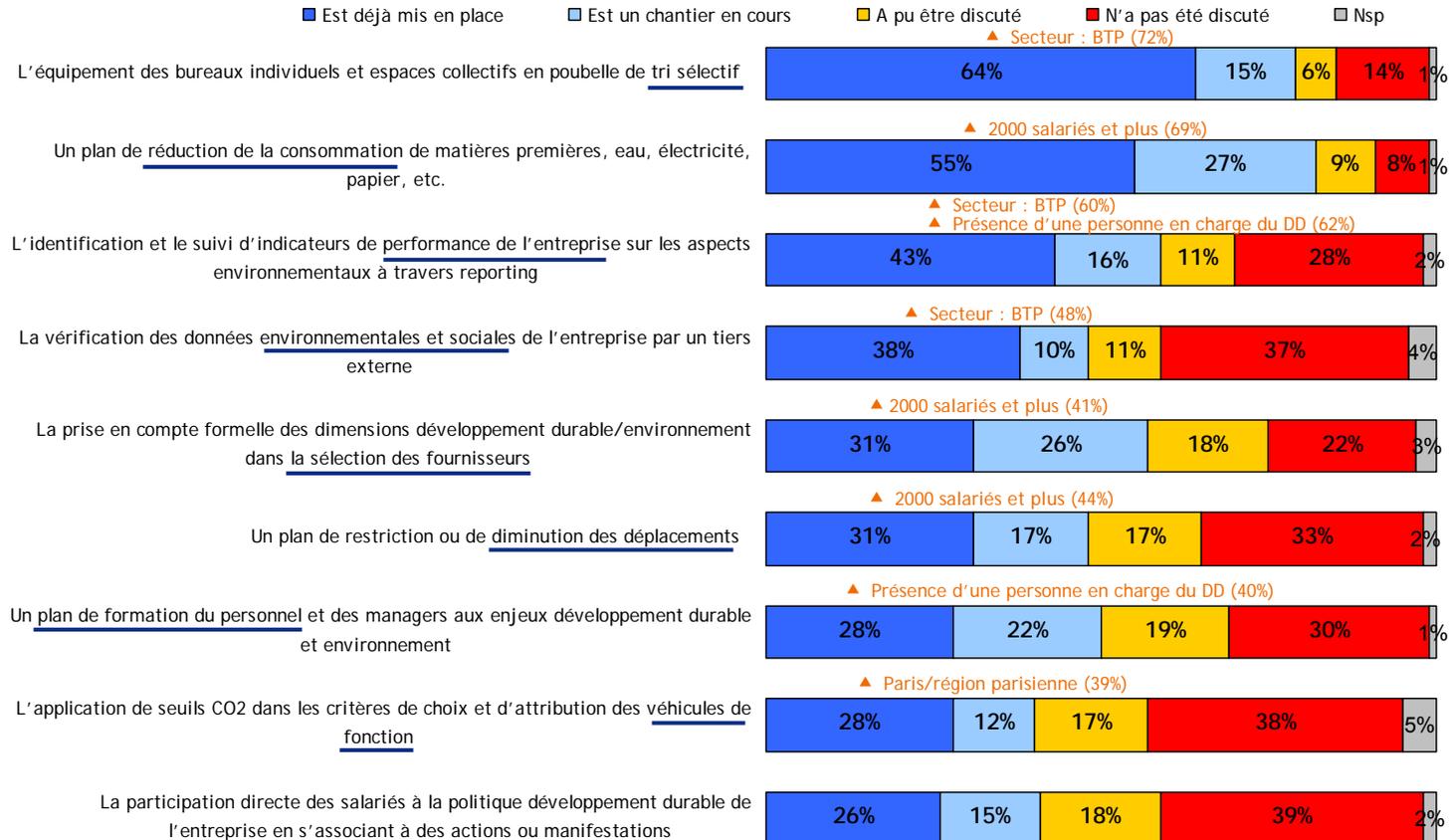
Question : *Votre propre entreprise a-t-elle pris des mesures spécifiques en terme de développement durable et de protection de l'environnement ?*

▲ Présence d'une personne en charge du développement durable (96%)



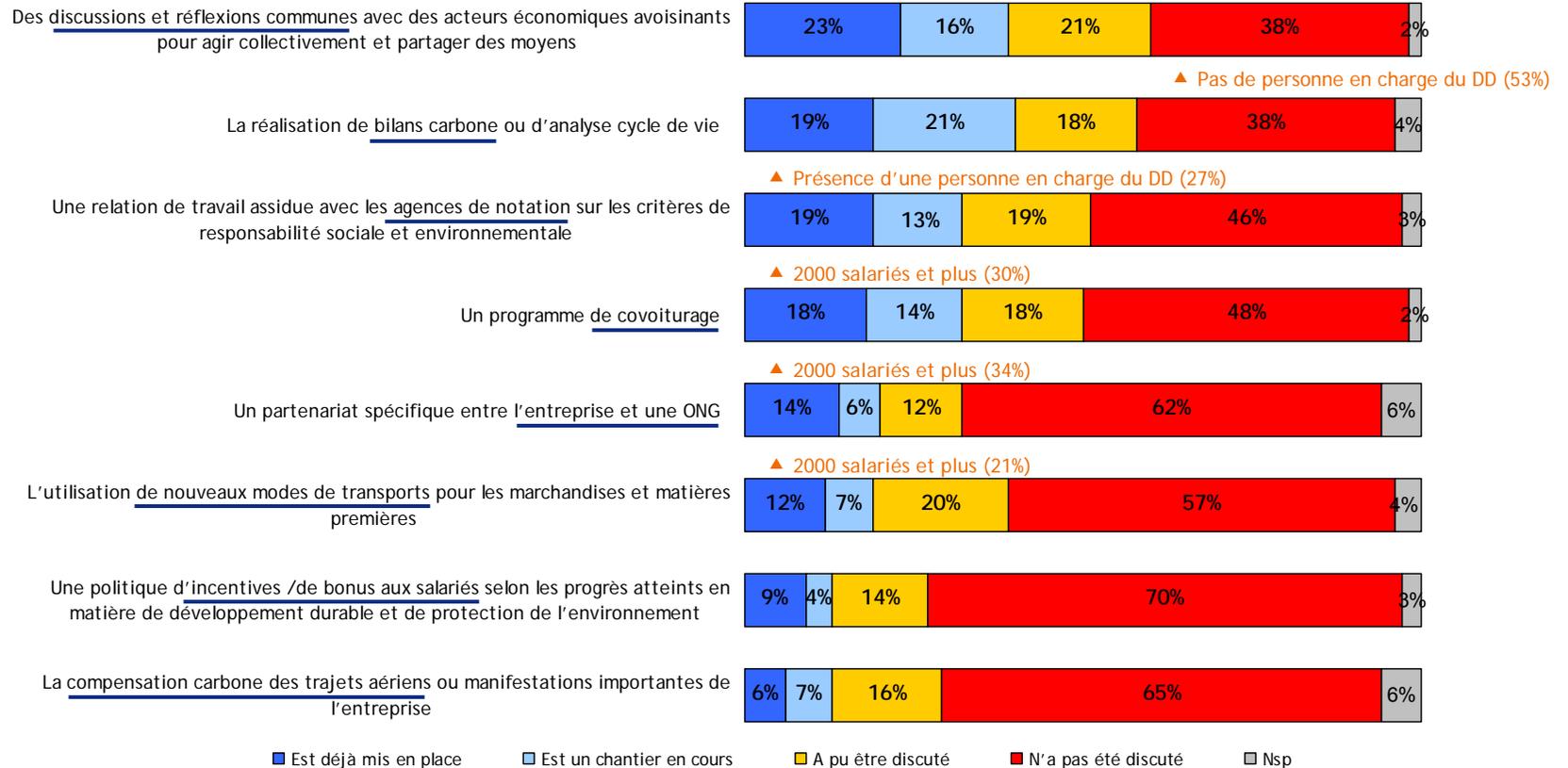
Les actions mises en place ou en cours

Question : Pour chacune des actions ou mesures suivantes, dites-moi si cela ... ?



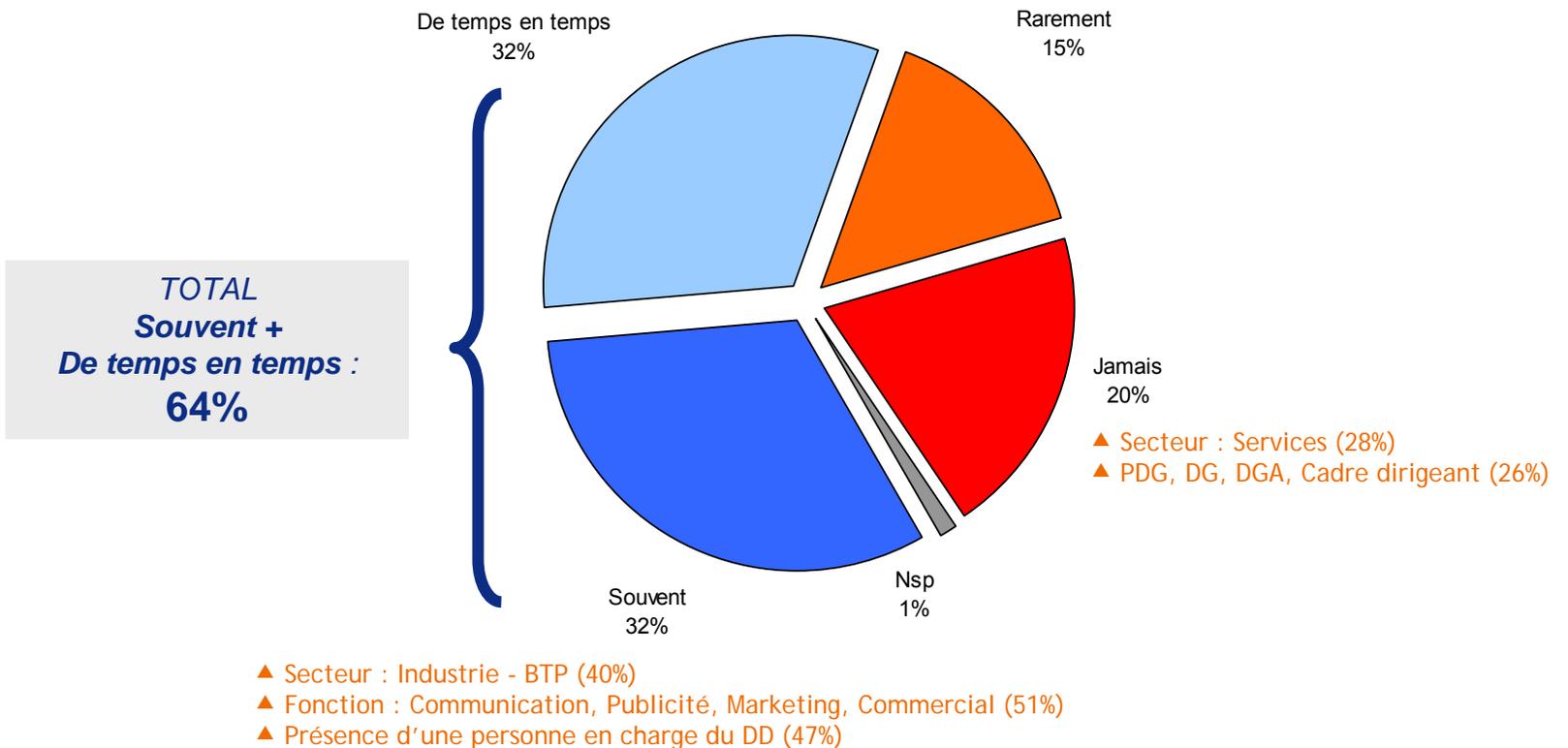
Les actions mises en place ou en cours

Question : Pour chacune des actions ou mesures suivantes, dites-moi si cela ... ?



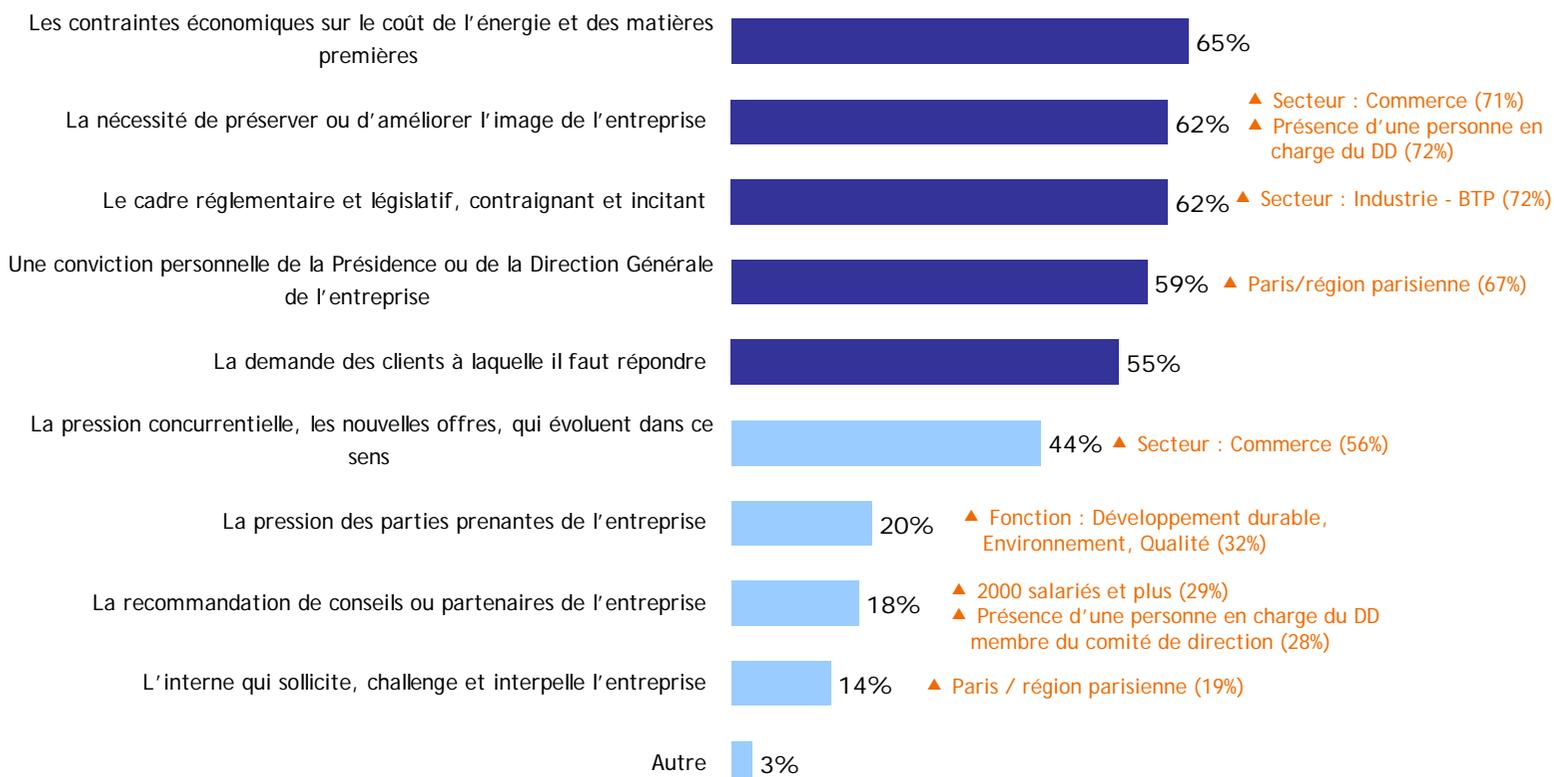
Les communications

Question : *Votre entreprise a-t-elle déjà mis en avant, auprès de clients particuliers ou professionnels, dans le cadre de campagnes de communication corporate, des vertus ou des points forts du point de vue environnemental ou social ?*



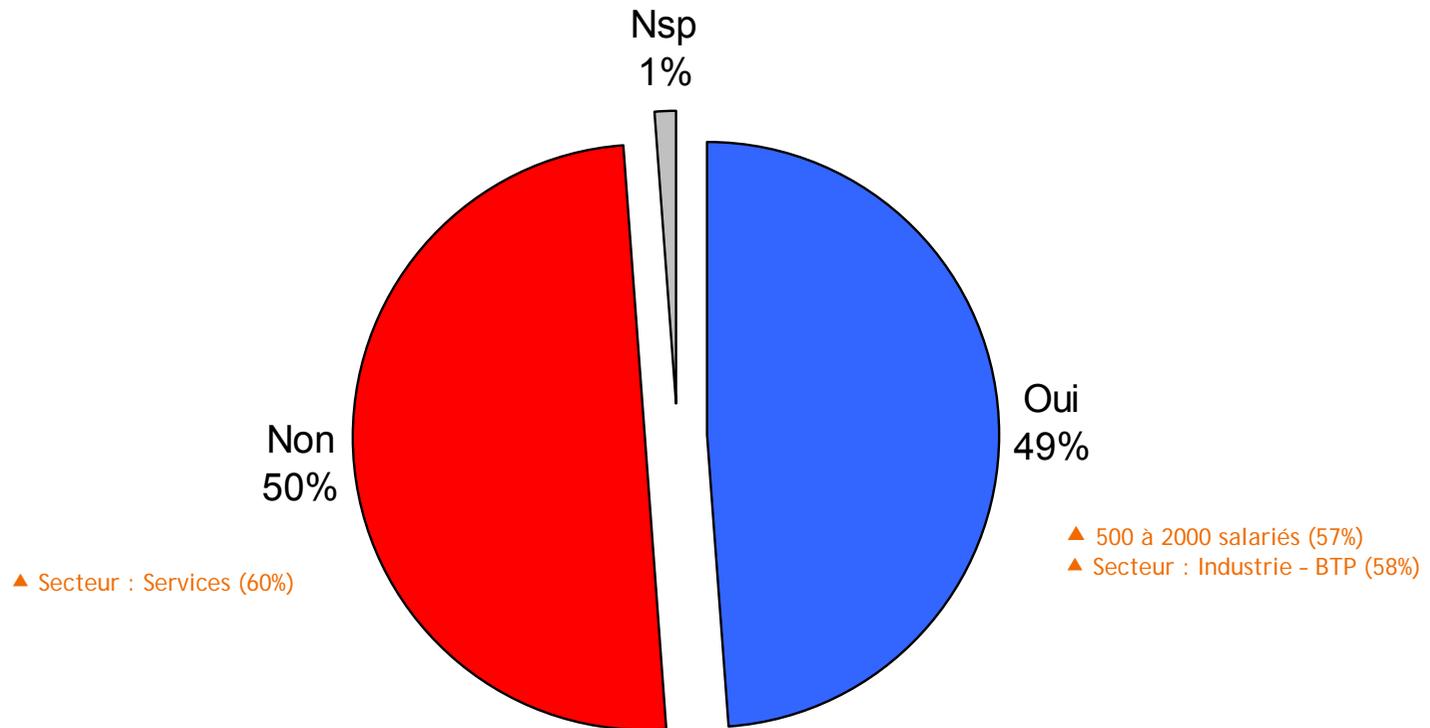
Les moteurs du changements

Question : Dans la plupart des cas, quel(s) facteur(s) initie(nt) ou dicte(nt) les engagements développement durable ou respect de l'environnement de l'entreprise ?



Les responsables développement durable

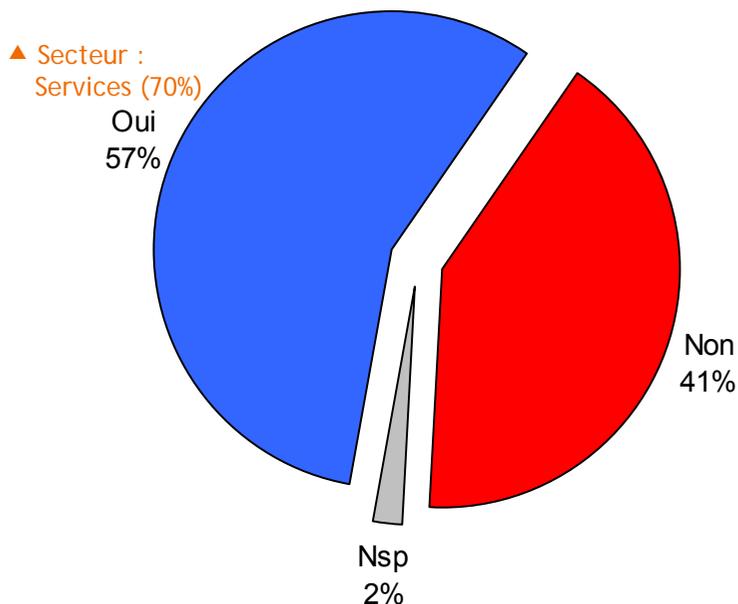
Question : *Au sein de votre entreprise, une personne est-elle spécifiquement en charge des questions développement durable ?*



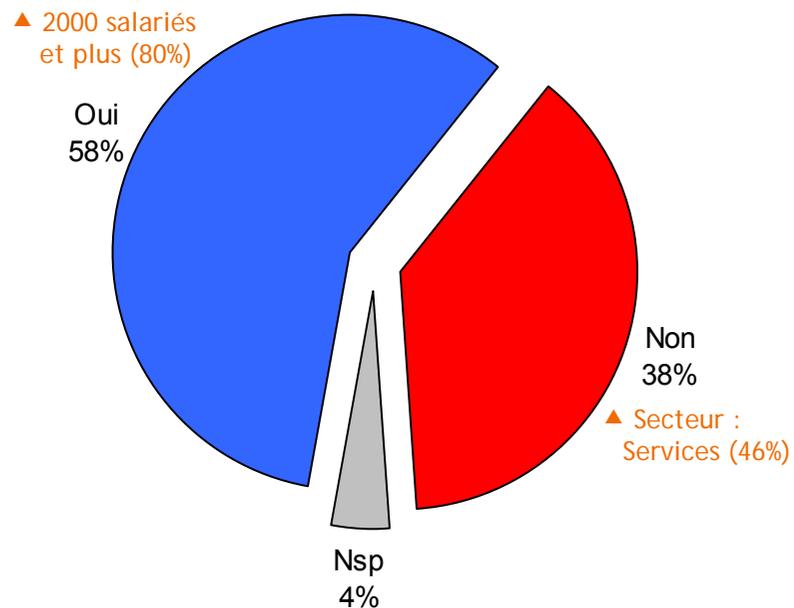
Les moyens des personnes en charge du développement durable

Base : personnes ayant déclaré la présence d'une personne en charge du développement durable dans leur entreprise, soit 51% de l'échantillon

Question : Cette personne responsable des questions développement durable dans votre entreprise fait-elle partie du comité de direction ?

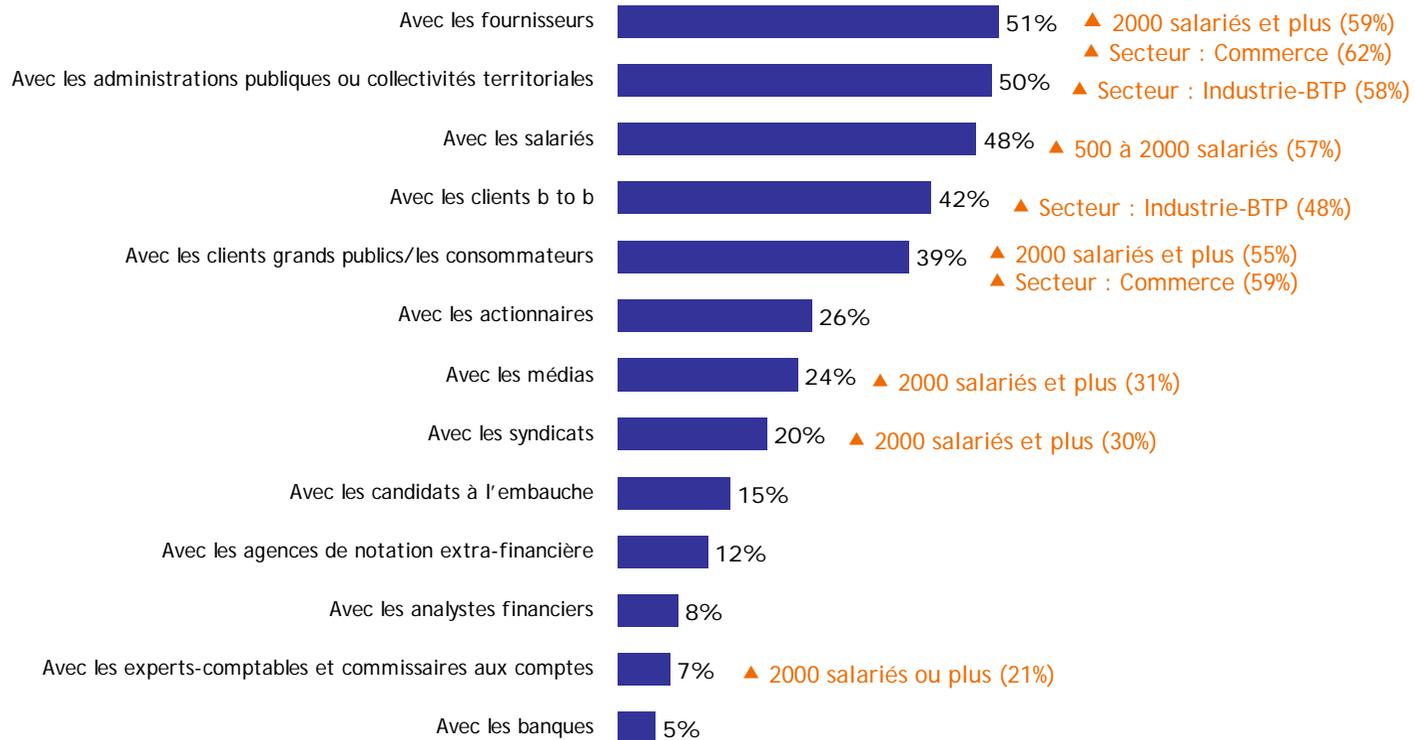


Question : Dispose-t-elle d'un budget dédié ?



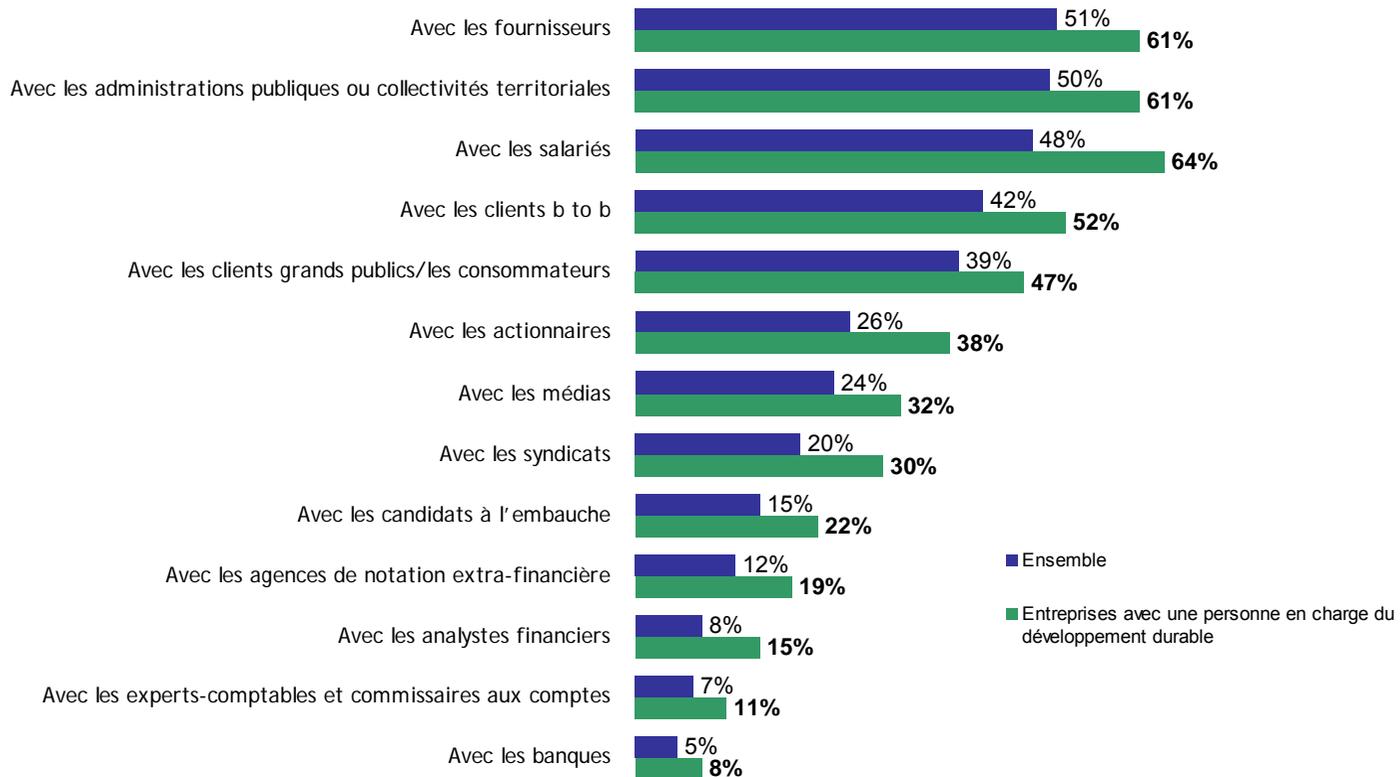
Les interlocuteurs sur le développement durable

Question : Avec les interlocuteurs ou parties prenantes suivants, avec lesquels le sujet développement durable est-il devenu un sujet de discussion fréquent et important dans les échanges à propos de l'entreprise ?



Les interlocuteurs sur le développement durable

Question : Avec les interlocuteurs ou parties prenantes suivants, avec lesquels le sujet développement durable est-il devenu un sujet de discussion fréquent et important dans les échanges à propos de l'entreprise ?

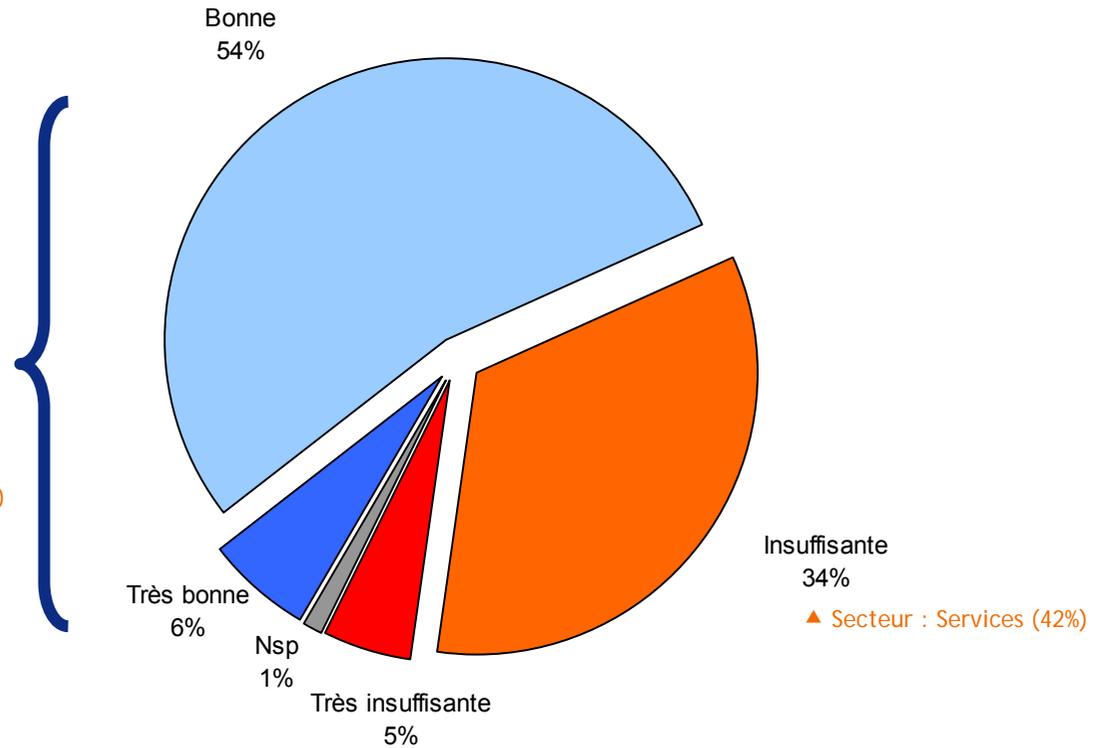


Le jugement de la performance de l'entreprise sur les enjeux environnementaux

Question : Comment qualifiez-vous la performance de votre entreprise en matière d'enjeux environnementaux ?

TOTAL
Bonne : 60%

- ▲ Secteur : Industrie - BTP (66%)
- ▲ Présence d'une personne en charge du DD (73%)
- ▲ ... avec un budget dédié (80%)

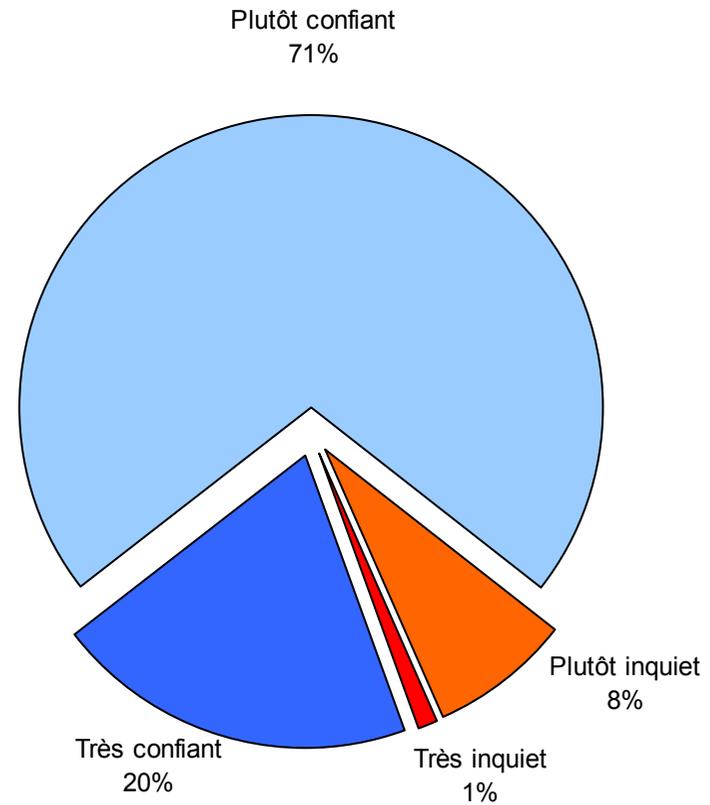


Le niveau d'optimisme

Question : *Finalement, êtes-vous aujourd'hui plutôt confiant ou plutôt inquiet dans la capacité de votre entreprise à intégrer et gérer ces nouveaux enjeux environnementaux ?*

TOTAL
Confiant : 91%

- ▲ Présence d'une personne en charge du DD (97%)
- ▲ Bonne performance de l'entreprise en matière d'enjeux environnementaux (98%)





Principaux enseignements

"L'écologie : un remède anti-crise !?"

» Le développement durable, un sujet incontournable :

- **84% des dirigeants des entreprises** françaises de **plus de 200 salariés** déclarent que leur entreprise a pris des mesures spécifiques en termes de développement durable et de protection de l'environnement. Loin d'apparaître comme une contrainte, celui-ci est jugé **compatible avec les exigences de rentabilité et de croissance économique pour 98%** des décideurs des grandes entreprises françaises.
- 45% estiment même que le développement durable peut contribuer à **augmenter la rentabilité** de l'entreprise.
- **91%** estiment que ceux qui saisiront les opportunités sur ces enjeux seront **les leaders de demain**, **85%** que les marchés en général vont se redistribuer, dont **59%** qui déclarent que les rapports de force sur leur marché commencent déjà à être modifiés.

"L'écologie : un remède anti-crise !?"

» L'écologie est un véritable enjeu stratégique pour les entreprises :

- **76%** des dirigeants des grandes entreprises françaises déclarent que la protection de l'environnement est un **sujet de discussion fréquent** à l'intérieur de leur entreprise, **72%** affirment que les enjeux environnementaux sont **intégrés à toute réflexion stratégique** et pour **68%** c'est un **enjeu majeur pour préserver et augmenter les parts de marché et la rentabilité** demain.
- Le développement durable est également un **sujet de communication** pour les grandes entreprises : **64% d'entre elles** ont déjà fait état de leurs points forts en matière environnementale dans des communications corporate.

"Des entreprises en action"

» Au-delà du discours, les entreprises commencent à agir ...

- Le développement durable est également **inscrit dans les actes** des entreprises. Les actions concrètes concernent le quotidien de la vie de l'entreprise : 64 % des dirigeants indiquent que le **tri sélectif** a été mis en place et **55%** disposent d'un plan de **réduction de la consommation** (matières premières, eau, papier, etc.).
En second lieu, les entreprises ont installé des programmes de **mesure des performances environnementales** : 43% pratiquent le reporting, 38% font vérifier leurs données environnementales et sociales par un tiers externe.
- Pour l'instant, une grande entreprise sur trois (31%) a déjà fait des plans de **restriction ou de diminution des déplacements**, (28%) fixé des seuils de **CO2 sur les véhicules de fonction** ou (28%) des **plans de formation** sur la thématique "Développement Durable" ou (26%) **appelé ses salariés** à s'impliquer dans des actions ou manifestations.

"Des entreprises en action"

» ... mais certains actes -bien que tendances- semblent plus "touchy" :

- D'autres actions de protection de l'environnement, plus complexes à mettre en place et plus coûteuses, sont encore très loin d'être adoptées par les entreprises :
70% des grandes entreprises n'ont pas envisagé une **politique d'incentives** sur des indicateurs développement durable, **65%** la **compensation carbone** des trajets aériens, **62%** un **partenariat avec une ONG** ou **57%** n'ont pas envisagé de **nouveaux modes de transports**.

"Un moteur à essence économique"

» L'économique et l'image sont les 1ers leviers :

- **Les motivations** des grandes entreprises pour adopter un comportement en adéquation avec le développement durable demeurent économiques: **65 % des dirigeants citent les contraintes économiques** sur le coût de l'énergie et des matières premières.
Ensuite la nécessité de préserver **l'image de l'entreprise (62%)**, et ce davantage encore dans les entreprises du secteur commercial (71%).
- **Le cadre législatif** est également fortement incitateur à l'adoption d'un comportement durable: **62 %** des dirigeants citent ce facteur et plus à **72 %** dans le secteur de l'industrie et du BTP.
- **La conviction personnelle des dirigeants** arrive en quatrième position (59%), suivie de la **demande des clients (55%)**.

"Un moteur à essence économique"

» Les grandes montrent l'exemple :

- Les plus grandes entreprises (plus de 2 000 salariés) sont davantage proactives en matière de développement durable. Ainsi, elles sont **69%** à avoir adopté un **plan de réduction** de la consommation de papier et de matières premières (contre 55% pour l'ensemble des grandes entreprises), 44 % à posséder un plan de restriction ou de **diminution des déplacements** (contre 31% dans l'ensemble), et 41 % à prendre en compte le développement durable dans le **choix des fournisseurs** (31% dans l'ensemble), 34 % à avoir établi un partenariat spécifique avec une ONG (14% pour l'ensemble), 30 % à avoir mis en place un programme de covoiturage (18% pour l'ensemble), 21% à utiliser de nouveaux modes de transport pour les marchandises et matières premières (12% pour l'ensemble). Leur taille importante est évidemment un atout dans la mise en place d'actions concrètes.

"Une fonction DD qui se répand"

» Un responsable "DD" dans une entreprise sur deux :

- **49 % des grandes entreprises** (plus de 200 salariés) disposent d'une personne identifiée en charge du développement durable, mais contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ce n'est pas dans les plus grandes qu'il y a le plus d'interlocuteur "spécifiquement dédié", mais dans les **"grandes PME" de 500 à 2000 salariés (57%)**.
- Quand ce poste est présent dans l'entreprise, la personne qui l'occupe fait **partie du comité de direction dans 57% des entreprises**, et dispose d'un budget propre à 58%, en revanche un budget existe bien plus souvent (à 80%) quand l'entreprise compte plus de 2000 salariés.

"Une fonction DD qui se répand"

» Un responsable "DD" fédérateur :

- Dans les entreprises où une personne en charge du développement durable est présente, **davantage de mesures concrètes** ont été adoptées en faveur de l'environnement.
Ainsi, les **plans de formation** développement durable sont présents dans 40% des entreprises disposant d'un tel poste contre 28% pour l'ensemble des entreprises de plus de 200 salariés.
- **L'enjeu environnemental** est davantage pris en considération dans toutes les relations de l'entreprise. Par exemple, 61 % des entreprises où il existe une personne en charge du développement durable indiquent que l'environnement est un **sujet de discussion** fréquent dans les relations avec les fournisseurs, contre 51% en moyenne.
Cela vaut aussi en interne puisque le développement durable est un sujet fréquemment **discuté avec les salariés** dans 64% des entreprises possédant un poste concernant l'environnement, contre 48% en moyenne.

"Fournisseurs, salariés, clients au 1er rang !"

» Les "anciens" de l'industrie et du BTP :

- Le secteur de l'**industrie et du BTP** apparaissent naturellement plus en pointe que les autres sur les questions de développement durable. Ils possèdent un **responsable dédié** dans 58% des cas (contre 49% pour l'ensemble des entreprises de plus de 200 salariés). 72 % des entreprises du secteur pratiquent le **tri sélectif** (contre 64% pour l'ensemble), 60% possèdent des **indicateurs de suivi** des performances environnementales (contre 43% pour l'ensemble).
- Le développement durable y apparaît également comme un **sujet de discussion** fréquent à 85% (alors que cette proportion n'est que de 76% dans l'ensemble). Pour ce secteur, la préoccupation environnementale est sans doute plus ancienne et davantage induite par le cadre réglementaire (72 % contre 62% en moyenne).

"Fournisseurs, salariés, clients au 1er rang !"

» Les interlocuteurs :

- Aujourd'hui les principales parties prenantes sont en premier lieu les **fournisseurs**, les **administrations ou collectivités**, les **salariés** et les **clients**.
- Paradoxalement les **médias**, les **syndicats**, les **actionnaires** ou les **financiers** (comptables, analystes, banquiers) ne sont pas les interlocuteurs les plus fréquents au sein de l'entreprise.

"Des performances en progrès"

» Un satisfécit :

- Au final, **60 %** des grandes entreprises estiment que leur **performance environnementale est bonne** ou très bonne, (et ce toujours plus dans le secteur des BTP à 66%, et quand il existe une personne en charge de ces questions au sein de l'entreprise à 73%).
En revanche les **services accusent un retard** sur cette performance environnementale puisque 42% des dirigeants de ce secteur affirment que la performance de leur entreprise en la matière est encore insuffisante (contre 34% en moyenne).

» Un avenir en vert !?

- Enfin, les dirigeants des grandes entreprises française sont fortement confiants pour intégrer et gérer correctement ces enjeux dans l'entreprise puisque **91% se déclarent confiants** dans l'avenir : 20% très confiants, 71% plutôt confiants.

KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex

Contacts :

Département Environnement & Développement Durable

Philippe Arnaud

Associé

Tél. : 01 55 68 90 05

Anne Garans

Senior Manager

Tél. : 01 55 68 87 52

E-mail : agarans@kpmg.com

www.kpmg.fr